



Séance du 22 juin 2026

Présents : Monsieur le Président Benjamin MOUTET ; Mesdames Anne Marie CAMGRAND, Danièle CAZALIS, Pierrette DOMBLIDES, Claire Lise LAFOURCADE, Jeanne LAMAZERE, Audrey LARRERE, Isabelle RODRIGUES ; Messieurs Jérôme CLEMENCEAU, Etienne FONS, Jean Claude GAHAT, Stéphane PINARD, Guy PIOVESANA, Michel POUQUET.

Absent excusé : Monsieur Cédric PERRIN.

Ont donné pouvoir : Madame Valérie DESTAINVILLE à Madame Pierrette DOMBLIDES, Monsieur Lionel MORNAY à Monsieur Jérôme CLEMENCEAU.

26-27 : COMPTE DE GESTION 2025 BUDGET ANNEXE :

Les éléments du compte de gestion devant concorder avec le compte administratif, il est arrêté par le Conseil d'administration, préalablement au vote du compte administratif. Après rapprochement, il est constaté que le compte de gestion du comptable et le compte administratif de l'ordonnateur concernant le budget annexe du CCAS de l'exercice 2025 font apparaître les mêmes résultats comptables :

Résultats d'exécution du budget des services non personnalisés

51001 - SAAD CCAS ORTHEZ -

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
II - Budgets des services à caractère administratif 51001-SAAD CCAS ORTHEZ					
Investissement	2 516,27		- 1 557,53		958,74
Fonctionnement	- 363 298,13		28 093,64		- 335 204,49
Sous-Total	- 360 781,86		26 536,11		- 334 245,75
TOTAL II	- 360 781,86		26 536,11		- 334 245,75

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité d'arrêter les comptes de deniers du Receveur du budget annexe 2025.

Ainsi fait et délibéré à Orthez,
Le 22 juin 2026



Benjamin Moutet
Le Maire d'Orthez
Président du CCAS
Benjamin MOUTET